



Bruxelles, le 20 juin 1974 MS/mh

Remis au télex à

432

## PRIORITE P 1

Note BIO COM(74) 142 aux Bureaux Nationaux c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux DG I et X

Avant de faire le point des travaux de la Commission, quelques indications de calendrier :

- le Conseil 'Industrie' initialement prévu pourle 25 juin, est reporté à une date ultérieure.
- le Comité consultatif des Consommateurs se tiendra à Bruxelles demain à 10 h.

## Travaux de la Commission

La Commission s'est réunie en "restreinte" toute la journée d'hier.

- 1. Elle a consacré une partie importante de ses travaux à la préparation du prochain Conseil "Economie et Finances" et étudié les propositions à soumettre au Conseil compte tenu de la situation économique et monétaire de la Communauté.
- 2. Saisie par le Gouvernement britannique d'une demande de prorogation des mesures de sauvegarde dans les secteurs du charbon et de l'acier qui venaient à expiration le 15 juillet, la Commission a engagé les procédures nécessaires pour :
  - a) libérer totalement le secteur "acier" en donnant au Gouvernement pritannique la possibilité d'intervenir si nécessaire, après consultation
  - de la Commission.
    b) proroger le système en vigueur dans le secteur "charbon" mais uniquement pour les qualités destinées aux centrales électriques en demandant simultanément qu'il y ait des expor tations substantielles.
- 3. La Commission a approuvé une proposition au Conseil sur le régime des préférences généralisées en 1975. Cette proposition fera l'objet d'un commentaire de M. Hannay en salle de presse (Voir P-39).
- 4. La Commission a approuvé le projet FED relatif au Transgabonais qui avait fait l'objet d'un avis favorable du Comité du FED. Je vous rappelle que la participation communautaire n'est que l'une des huit participations à ce projet, y compris quatre Etats membres à titre national.
- 5. Enfin, la Commission a procédé à la nomination de six directeurs au CCR.

Amitiés,

Manuel SANTARELLI